



Analyse de besoins pour un programme de 2^e cycle en andragogie

Rapport de recherche

Jimmy Bourque, Jean-Jacques Doucet, Robert
Baudouin et Jean Labelle, professeurs

Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton

Septembre 2011

Table des matières

| | |
|---|----|
| Sommaire..... | 4 |
| Contexte..... | 4 |
| Méthode | 4 |
| Résultats | 4 |
| 1. Contexte..... | 5 |
| 1.1 L'évaluation des programmes | 5 |
| 1.2 Objectif du projet..... | 5 |
| 2. Méthode | 5 |
| 2.1 Population cible et échantillons | 5 |
| 2.2 Instruments de collecte de données..... | 7 |
| 3. Résultats..... | 7 |
| 3.1 Programmes de 2 ^e cycle en éducation des adultes dans les Maritimes | 7 |
| 3.2 Intérêt pour une formation de 2 ^e cycle..... | 7 |
| 3.3 Contenu de la formation | 9 |
| 3.4 Inscriptions aux programmes actuels d'éducation des adultes | 11 |
| 4. Analyse de la viabilité | 13 |
| 4.1 Faisabilité | 13 |
| 4.1.1 Cohérence avec les buts de l'institution..... | 13 |
| 4.1.2 Ressources actuelles (coût par ETP)..... | 14 |
| 4.1.3 Ressources additionnelles requises | 15 |
| 4.1.4 Demande actuelle | 15 |
| 4.1.5 Rapport coûts/bénéfices (coût par étudiant) | 15 |
| 4.1.6 Impact à court terme sur la communauté..... | 15 |
| 4.1.7 Impact sur les programmes existants | 16 |
| 4.1.8 Collaboration et articulation avec d'autres programmes, internes et externes | 16 |
| 4.2 Pérennité..... | 16 |
| 4.2.1 Bassin de candidats à long terme (capacité à renouveler le bassin) | 16 |
| 4.2.2 Besoin d'investissement continu de capital | 16 |
| 4.2.3 Employabilité à long terme..... | 16 |
| 4.2.4 Demande relativement aux coûts de développement..... | 17 |
| 4.2.5 Rapport coûts/bénéfices relativement à l'expansion et aux économies d'échelle | 17 |

| | |
|---|----|
| 4.2.6 Unicité (niche)..... | 17 |
| 4.2.7 Impact à long terme sur la communauté..... | 18 |
| 4.2.8 Impact sur la carte des programmes..... | 18 |
| 5. Conclusion..... | 18 |
| 5.1 Synthèse..... | 18 |
| 5.1.1 Programmes similaires existants dans les Maritimes | 18 |
| 5.1.2 Besoin et intérêt manifestés pour le programme..... | 18 |
| 5.1.3 Type de formation désiré | 18 |
| 5.1.4 Capacité des programmes existants à combler le besoin | 18 |
| 5.2 Limites..... | 19 |
| Annexe A : Questionnaire d'enquête | 20 |

Sommaire

Contexte

- Au printemps 2008, le rapport d'évaluation des programmes d'éducation des adultes (un certificat et deux baccalauréats) était déposé devant le Comité conjoint de la planification académique (4 février) et le Sénat académique (3 mars).
- Ce rapport recommande la réalisation d'une analyse de besoins en vue du remplacement potentiel du baccalauréat général en éducation des adultes par un diplôme de deuxième cycle.
- Le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) a été mandaté pour entreprendre l'analyse de besoins que le rapport recommandait.

Méthode

- Un questionnaire en ligne a été conçu et se divise en trois parties: 1) données sociodémographiques, 2) sujets de formation et 3) préférences quant à la forme de la formation.
- Un échantillon de 97 volontaires a répondu au questionnaire, pour un taux de réponse de 11,8 %.

Résultats

- Dans les Maritimes, deux programmes de deuxième cycle en éducation des adultes sont offerts en anglais: un programme de *Master in Adult Education* à St. Francis Xavier University et un programme de *M.Ed. in Adult Education* à la University of New Brunswick. Il semble donc exister une niche non investie par les autres programmes existants pour un programme de deuxième cycle offert en français en éducation des adultes.
- Quarante et une personnes (42,3 %) considéreraient l'inscription à un programme de deuxième cycle en éducation des adultes dans les cinq prochaines années s'il était offert à l'Université de Moncton.
- Le format de formation favorisé serait une maîtrise constituée surtout de cours offerts soit en classe, le soir, soit en ligne de façon asynchrone, sous forme de plans d'apprentissages individualisés.
- Les objets de formation les plus demandés sont l'apprentissage chez l'adulte, la résolution de conflits, le soutien et la supervision de l'apprentissage, la motivation en andragogie, la formation continue, les enjeux et défis en andragogie et les approches andragogiques.
- Le nouveau programme proposé est cohérent avec les orientations de l'institution et pourrait être implanté moyennant des coûts supplémentaires totaux d'environ 100 000\$ la première année (frais de développement et d'enseignement) et de 40 000\$ pour chacune des années subséquentes (frais d'enseignement).
- Le programme recueillerait, selon nos approximations, environ huit nouvelles inscriptions par an (temps plein et temps partiel confondus).
- Les coûts anticipés, jumelés au nombre d'inscriptions attendu, correspondent à un coût annuel par étudiant de 4 750\$ en ne tenant compte que des frais reliés à l'enseignement. En incluant les frais de développement (absorbés sur dix ans), le coût annuel par étudiant s'élève à 5 500\$.

1. Contexte

1.1 L'évaluation des programmes

Au printemps 2008, la Faculté des sciences de l'éducation voyait le rapport d'évaluation de ses programmes d'éducation des adultes¹ (un certificat et deux baccalauréats) déposé devant le Comité conjoint de la planification académique (4 février) et le Sénat académique (3 mars). Ce rapport recommande, notamment, la réalisation d'une analyse de besoins en vue du remplacement potentiel du baccalauréat général en éducation des adultes par un diplôme de deuxième cycle (recommandation 3).

Suite au dépôt du rapport, le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) a été mandaté en février 2010 pour entreprendre l'analyse de besoins que le rapport recommandait. Cette analyse a été conduite par une équipe constituée de Jimmy Bourque (directeur du CRDE), Jean-Jacques Doucet (responsable des programmes d'éducation des adultes à la Faculté des sciences de l'éducation), Robert Baudouin et Jean Labelle (professeurs au Département de l'enseignement secondaire et des ressources humaines). Cette équipe a été appuyée par quatre assistants de recherche, soit Salif Baldé, Mélissa Lelièvre, Fadila Boutouchent et Mélanie Léger.

1.2 Objectif du projet

L'objectif que se donnait l'équipe de travail était donc de réaliser l'analyse des besoins relatifs à la création d'un programme de deuxième cycle en éducation des adultes. Cet objectif sous-entend l'étude des aspects suivants :

- Les programmes similaires existants dans les Maritimes et leur clientèle cible;
- Le besoin et l'intérêt manifestés pour un tel programme par la clientèle visée;
- Le type de formation désiré;
- La capacité des programmes existants à combler le besoin.

2. Méthode

2.1 Population cible et échantillons²

Un courriel de sollicitation a été envoyé à 820 personnes, dont la grande majorité était à l'emploi des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Les autres personnes ciblées provenaient de quelques grandes entreprises de la Grande région de Moncton. Cette population a été choisie parce qu'elle constitue la principale source de clientèle des programmes actuels en andragogie. Au total, 97 personnes ont répondu au questionnaire en ligne de façon valide, pour un taux de réponse de 11,8 %. De ce nombre, 47 sont des femmes (48,5 %) alors que 50 sont des hommes (51,5 %). L'âge des répondantes et des répondants oscille entre 23 et 62 ans, pour une moyenne de 43,74 ans ($s = 8,973$) (2 non-réponses). La large majorité des répondants, soit 90 (92,8 %) œuvre dans le secteur public, contre 5 seulement (5,2 %) qui travaillent dans le secteur privé (2 non-réponses).

¹ Chamberland, E. (2008). *Évaluation des programmes d'éducation des adultes*. Moncton, NB : Bureau du VRER, Université de Moncton.

² Notons que, conformément aux recommandations du rapport d'évaluation, un échantillon d'employeurs a été sollicité pour remplir un questionnaire selon la technique Delphi. N'ayant reçu que deux retours, ces données n'ont pas été analysées.

Les répondantes et les répondants détiennent pour la plupart un baccalauréat (n = 50) ou un certificat (n = 20), alors que seulement 12 personnes détiennent déjà un diplôme de cycle supérieur (tableau 1).

Tableau 1. Diplôme le plus élevé (n = 97)

| | n | % |
|--------------|----|------|
| Baccalauréat | 50 | 51,5 |
| Certificat | 20 | 20,6 |
| Maîtrise | 12 | 12,4 |
| Collégial | 8 | 8,2 |
| Secondaire | 3 | 3,1 |
| Autre | 4 | 4,1 |

Les domaines d'étude sont variés, comme l'illustre le tableau 2. Le domaine le plus fréquent demeure cependant l'éducation (n = 16).

Tableau 2. Domaine d'étude (n = 89)

| | n | % |
|--------------------------------|----|------|
| Éducation | 16 | 16,5 |
| Administration et comptabilité | 14 | 14,4 |
| Sciences | 13 | 13,4 |
| Éducation des adultes | 12 | 12,4 |
| Santé | 9 | 9,3 |
| Sciences humaines et sociales | 9 | 9,3 |
| Technologie | 8 | 8,2 |
| Informatique | 4 | 4,1 |
| Langues | 4 | 4,1 |
| Secrétariat et documentation | 4 | 4,1 |
| Arts et lettres | 3 | 3,1 |
| Génie | 3 | 3,1 |
| Mathématiques | 3 | 3,1 |
| Économie familiale | 2 | 2,1 |
| Construction | 1 | 1,0 |
| Électronique | 1 | 1,0 |
| Multidisciplinaire | 1 | 1,0 |

En moyenne, les personnes sondées détiennent 12,31 ans d'ancienneté (s = 8,787), dont 8,90 dans le poste occupé actuellement (s = 7,561) (tableau 3).

Tableau 3. Ancienneté et expérience dans le poste occupé actuellement

| | n | Minimum | Maximum | Moyenne | Ecart type |
|------------------|----|---------|---------|---------|------------|
| Ancienneté | 87 | 1 | 37 | 12,31 | 8,787 |
| Expérience poste | 96 | 0 | 37 | 8,90 | 7,561 |

2.2 Instruments de collecte de données

Le questionnaire (annexe A) a été conçu suite à une recension des écrits du domaine de l'éducation des adultes et, bien qu'il ait été construit par les auteurs de l'étude, il s'inspire notamment de McCaughan et Wilson (2009)³ et Holton III, Wilson et Bates (2009)⁴. Il se divise en trois parties : 1) données sociodémographiques (9 questions), 2) sujets de formation (64 questions) et 3) préférences quant à la forme de la formation (15 questions). Dans la section 2, la répondante ou le répondant devait d'abord indiquer son degré d'intérêt pour chacun des 64 sujets proposés sur une échelle de type Likert dont les modalités s'étaient de 0 à 6. Il devait ensuite indiquer (par oui ou par non) s'il envisageait suivre une formation sur ce sujet dans les cinq prochaines années. Dans la section 3, les répondantes et les répondants indiquaient leur préférence pour divers modes de formation sur une échelle de type Likert dont les modalités s'étaient de 0 à 6. Le sondage a été administré en ligne à partir du site *Survey Monkey*TM.

3. Résultats

3.1 Programmes de 2^e cycle en éducation des adultes dans les Maritimes

Dans les Maritimes, deux programmes de deuxième cycle en éducation des adultes sont offerts : un programme de *Master in Adult Education* à St. Francis Xavier University (Antigonish, Nouvelle-Écosse) et un programme de *M.Ed. in Adult Education* à la University of New Brunswick (Fredericton et St-John, Nouveau-Brunswick). Notons que ces deux programmes sont offerts en anglais.

Hors des Maritimes, quatre programmes de cycles supérieurs en enseignement collégial sont offerts en français au Québec (Université Laval, Université de Montréal, Université de Sherbrooke et Université du Québec à Chicoutimi). La University of Regina (Saskatchewan) offre quant à elle un programme anglophone de *M.A. in Adult Education*⁵.

Il semble donc exister une niche non investie par les autres programmes existants pour un programme de deuxième cycle offert en français en éducation des adultes.

3.2 Intérêt pour une formation de 2^e cycle

Parmi les 97 personnes consultées par voie de sondage, 41 (42,3 %) considéreraient l'inscription à un programme de deuxième cycle en éducation des adultes dans les cinq prochaines années s'il était

³ McCaughan, K. & Wilson, S. (2009). *Adult Educator's Program Outcomes: Guidelines for Practice*. Ottawa, ON: Canadian Council on Learning.

⁴ Holton III, E. F., Wilson, L. S., & Bates, R. A. (2009). Toward development of a generalized instrument to measure andragogy. *Human Resource Development Quarterly*, 20 (2), 169-193.

⁵ Lelièvre, M. (2010). *Inventaire des programmes universitaires de formation en éducation des adultes*. Moncton, NB : Université de Moncton.

offert à l'Université de Moncton. Seules 18 personnes (18,6 %) n'ont pas démontré d'intérêt, alors que les 35 autres (36,1 %) se disent indécises (tableau 4).

Tableau 4. Intérêt pour un programme de 2^e cycle en éducation des adultes (n = 95)

| | n | % |
|---------|----|------|
| Oui | 41 | 42,3 |
| Indécis | 35 | 36,1 |
| Non | 18 | 18,6 |

Le type de programme qui suscite le plus grand intérêt serait une maîtrise (n = 32), suivi du certificat et du diplôme de deuxième cycle (tableau 5). Notons cependant que seulement 61 personnes ont répondu à cette question. La distinction faite dans le questionnaire entre ces trois types de programme est le nombre de crédits : 45 pour une maîtrise, 30 pour un diplôme et 15 pour un certificat. Le type de programme obtenant la faveur des répondantes et des répondants est donc aussi celui qui comporte le plus grand nombre de crédits.

Tableau 5. Type de diplôme désiré (n = 61)

| | n | % |
|------------|----|------|
| Maîtrise | 31 | 32,0 |
| Certificat | 20 | 20,6 |
| Diplôme | 10 | 10,3 |

Le sondage questionnait aussi la clientèle ciblée quant au mode de livraison privilégié pour la formation de deuxième cycle en éducation des adultes. Cinq choix étaient présentés : en classe, formation asynchrone en ligne, formation synchrone en ligne, vidéoconférence et cours par correspondance. Comme l'indique le tableau 6, les cours en salle de classe (m = 4,62, s = 1,711)⁶ et les cours en ligne asynchrones (m = 3,17, s = 2,192) suscitent le plus d'intérêt (valeurs possibles : de 0 à 6, 6 correspondant au plus haut degré d'intérêt).

Tableau 6. Mode de livraison désiré (niveau d'intérêt de 0 à 6)

| | N | Moyenne | Ecart type |
|----------------------|----|---------|------------|
| En classe | 94 | 4,62 | 1,711 |
| En ligne, asynchrone | 92 | 3,17 | 2,192 |
| Par vidéoconférence | 92 | 2,75 | 1,908 |
| En ligne, synchrone | 92 | 2,71 | 1,942 |
| Par correspondance | 93 | 2,27 | 2,012 |

⁶ Légende : m = moyenne, s = écart-type.

En termes d'horaire, la préférence des répondantes et des répondants va vers la flexibilité d'un plan d'apprentissage individualisé ($m = 4,34$, $s = 1,909$) ou les cours du soir ($m = 3,66$, $s = 2,234$). Le tableau 7 illustre l'intérêt moyen (de 0 à 6) suscité par chacune des options proposées.

Tableau 7. Horaire désiré (niveau d'intérêt de 0 à 6)

| | N | Moyenne | Ecart type |
|------------------------------------|----|---------|------------|
| Plan d'apprentissage individualisé | 90 | 4,34 | 1,909 |
| Cours du soir | 90 | 3,66 | 2,234 |
| Cours d'été | 90 | 2,58 | 2,228 |
| Cours sur fins de semaine | 91 | 2,33 | 2,150 |
| Cours de jour | 88 | 2,30 | 2,403 |

Quant aux activités pédagogiques qui obtiennent la faveur des répondantes et des répondants, seuls les cours ($m = 3,91$, $s = 1,699$) semblent avoir un certain attrait. Les stages ou le mémoire de recherche ne reçoivent pas l'appui des personnes sondées (tableau 8).

Tableau 8. Activités pédagogiques désirées (niveau d'intérêt de 1 à 5)

| | N | Moyenne | Ecart type |
|---------|----|---------|------------|
| Cours | 88 | 3,91 | 1,699 |
| Stages | 83 | 2,34 | 2,068 |
| Mémoire | 83 | 1,58 | 1,989 |

Le format de formation qui semble le mieux convenir aux personnes sondées serait donc une maîtrise constituée surtout de cours offerts soit en classe le soir ou alors en ligne de façon asynchrone, sous forme de plans d'apprentissages individualisés.

3.3 Contenu de la formation

Le tableau 9 illustre les sujets pour lesquels les 97 personnes sondées disent ressentir un besoin de formation continue. La première colonne (Besoin) indique le pourcentage de répondantes et de répondants qui prévoient rechercher de la formation continue pour cet élément dans les cinq prochaines années. Les deux dernières colonnes donnent la moyenne et l'écart-type du niveau d'intérêt démontré par la répondante ou le répondant (de 0 à 6).

Tableau 9. Besoins et intérêts

| Sujet | Besoin (%) | Intérêt Moyenne | Écart-type |
|--|------------|-----------------|------------|
| Évaluation dans une approche par compétences | 58,8 | 4,34 | 1,724 |
| Apprentissage chez l'adulte | 54,5 | 4,11 | 1,769 |
| Résolution de conflits | 53,6 | 4,15 | 1,795 |
| Soutien et supervision de l'apprentissage | 53,6 | 4,27 | 1,786 |
| Motivation en andragogie | 52,9 | 3,78 | 1,892 |
| Formation continue | 52,6 | 4,12 | 1,756 |
| Enjeux et défis en andragogie | 51,5 | 4,08 | 1,933 |
| Approches andragogiques | 50,5 | 4,10 | 1,810 |

| Sujet | Besoin (%) | Intérêt | |
|---|------------|---------|------------|
| | | Moyenne | Écart-type |
| Média électronique et logiciels | 49,5 | 3,92 | 1,956 |
| Application andragogique des TIC | 48,5 | 3,89 | 1,930 |
| Évaluation sommative | 48,5 | 3,75 | 1,701 |
| Relations interpersonnelles | 48,5 | 3,86 | 1,987 |
| Rôle de l'éducateur en andragogie | 48,5 | 3,89 | 1,794 |
| Apprentissage autodidacte | 46,4 | 3,84 | 1,894 |
| Plan de développement professionnel | 45,4 | 3,69 | 1,878 |
| Principes de la reconnaissance des acquis | 45,4 | 3,76 | 2,018 |
| Ressources andragogiques et didactiques | 45,4 | 3,51 | 1,913 |
| Création de situations d'apprentissage | 45,4 | 3,74 | 1,938 |
| Évaluation formative | 44,3 | 3,87 | 1,768 |
| Théories de la communication | 43,3 | 3,64 | 1,951 |
| Styles de leadership | 42,3 | 3,76 | 1,818 |
| Développement de carrière | 41,2 | 3,67 | 1,939 |
| Aspects légaux des TIC en andragogie | 41,2 | 3,34 | 2,012 |
| Paradigmes et courants en andragogie | 41,2 | 3,10 | 1,940 |
| Élaboration d'un portfolio | 41,2 | 3,62 | 1,982 |
| Autodétermination et apprentissage | 40,2 | 3,74 | 1,650 |
| TIC et design pédagogique | 40,2 | 3,34 | 1,867 |
| Développement des ressources humaines | 40,2 | 3,76 | 1,951 |
| Évaluation diagnostique | 40,2 | 3,45 | 1,866 |
| Fonctions de la gestion | 40,2 | 3,53 | 1,831 |
| Autoévaluation | 39,2 | 3,63 | 1,820 |
| Différenciation pédagogique et adaptation | 39,2 | 3,33 | 1,886 |
| Éthique en andragogie | 39,2 | 3,51 | 1,936 |
| Professionnalisation de l'andragogie | 39,2 | 3,60 | 1,984 |
| Pensée critique | 38,6 | 3,54 | 1,827 |
| TIC et apprenants à besoins spéciaux | 38,1 | 3,11 | 1,875 |
| Comportement organisationnel | 38,1 | 3,48 | 1,896 |
| Aspects légaux en andragogie | 38,1 | 3,22 | 1,882 |
| Apprenants à besoins spéciaux | 37,1 | 3,46 | 2,041 |
| Facteurs culturels de l'apprentissage | 37,1 | 3,53 | 1,833 |
| Fonctions des conseillers et évaluateurs | 37,1 | 3,37 | 1,960 |
| Prévention de la fraude et du plagiat | 37,1 | 3,63 | 1,887 |
| Plans d'apprentissages individualisés | 37,1 | 3,56 | 1,981 |
| Réinvestissement des connaissances préalables | 37,1 | 3,32 | 1,966 |
| TIC et gestion de l'éducation | 36,1 | 3,21 | 1,975 |
| Mise à niveau en informatique | 36,1 | 3,04 | 2,011 |
| Partenariats institutions-communauté | 36,1 | 3,32 | 2,060 |
| Média de masse en andragogie | 35,1 | 3,27 | 1,971 |
| Structure et dynamique des organisations | 35,1 | 3,31 | 1,749 |
| Évaluation de programmes et imputabilité | 34,0 | 3,53 | 2,009 |
| Recherche, développement et innovation | 34,0 | 3,36 | 1,997 |
| Métacognition et apprentissage réflexif | 34,0 | 3,23 | 1,967 |
| Design pédagogique | 33,0 | 3,24 | 2,130 |
| Implantation de programmes d'études | 33,0 | 3,04 | 2,136 |

| Sujet | Besoin (%) | Intérêt | |
|--------------------------------------|------------|---------|------------|
| | | Moyenne | Écart-type |
| Éducation populaire | 29,9 | 3,16 | 2,002 |
| Éducation à la santé | 28,9 | 3,01 | 1,997 |
| Fondements de l'andragogie | 28,9 | 2,87 | 1,975 |
| Processus de changement | 27,8 | 3,18 | 1,786 |
| Pratique réflexive en andragogie | 26,8 | 3,03 | 1,822 |
| Recours aux données probantes | 25,8 | 2,81 | 1,819 |
| Femmes et éducation des adultes | 25,8 | 2,97 | 2,030 |
| Méthodes de recherche | 25,8 | 2,89 | 1,931 |
| Alphabétisation | 24,7 | 2,65 | 2,185 |
| Éducation relative à l'environnement | 24,7 | 2,87 | 1,940 |
| Développement international | 24,7 | 2,79 | 2,145 |

3.4 Inscriptions aux programmes actuels d'éducation des adultes

L'historique des inscriptions aux programmes d'éducation des adultes au cours des cinq dernières années démontre des fluctuations importantes, le nombre total de nouvelles inscriptions à temps plein oscillant de 7 (en 2010) à 20 (en 2007), tous programmes combinés. L'essentiel des inscriptions provient du campus de Moncton et vise surtout le certificat en éducation des adultes, les deux programmes de baccalauréat n'ayant reçu aucune inscription à temps complet depuis 2008 (tableau 10 et figure 1). À titre de comparaison, nous avons inclut les nouvelles inscriptions à temps complet pour les programmes de deuxième cycle offerts à UNB et St-Francis-Xavier.

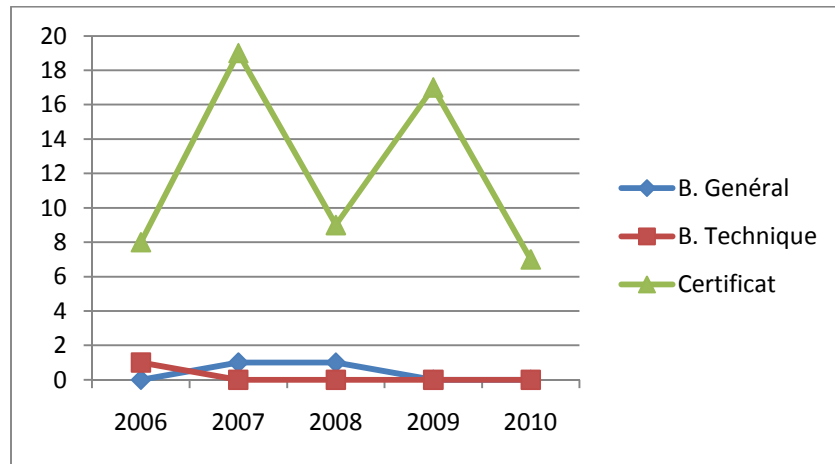
Tableau 10. Nouvelles inscriptions à temps complet

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Moncton | | | | | |
| B. technique | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| B. général | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Certificat | 4 | 12 | 6 | 12 | 4 |
| Total | 5 | 13 | 7 | 12 | 4 |
| Edmundston | | | | | |
| B. technique | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| B. général | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Certificat | 3 | 3 | 1 | 4 | 2 |
| Total | 3 | 3 | 1 | 4 | 2 |
| Shippagan | | | | | |
| B. technique | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| B. général | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Certificat | 0 | 4 | 2 | 1 | 1 |
| Total | 0 | 4 | 2 | 1 | 1 |
| Total | 8 | 20 | 10 | 17 | 7 |
| UNB | 6 | 14 | 15 | 16 | 14 |
| ST-FX | 33 | 32 | 32 | 34 | 33 |
| Total | 39 | 46 | 47 | 50 | 47 |

Le programme de baccalauréat général, que l'on propose de remplacer par un programme de deuxième cycle, n'a reçu que deux inscriptions à temps complet depuis 2006 (en 2007 et 2008 au

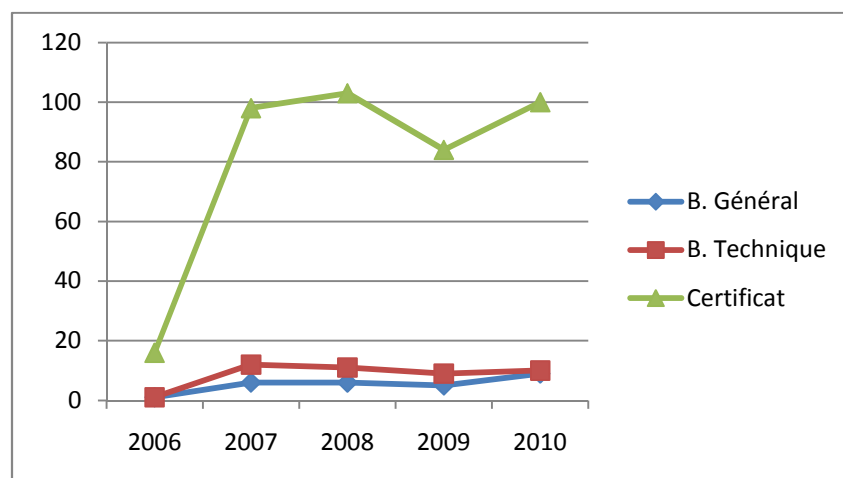
campus de Moncton). Le fait que ce programme s'adresse à des personnes détenant déjà un baccalauréat pourrait expliquer ce peu d'intérêt. Notons également que la vaste majorité des personnes inscrites à ces programmes le sont à temps partiel.

Figure 1. Nouvelles inscriptions à temps complet



Pour cette raison, le nombre d'inscriptions actives (personnes dont l'inscription à un programme est encore active au sens où elle a suivi des cours rattachés à ce programme pour l'année ciblée) pourrait constituer une meilleure approximation de la clientèle potentielle du nouveau programme de deuxième cycle. Ainsi, en tenant compte des inscriptions à temps partiel, le nombre total de personnes actives dans les programmes d'éducation des adultes oscille de 18⁷ en 2006 à 120 en 2008, et se maintient autour de 100 depuis 2007 (tableau 11). La majorité des inscriptions provient cette fois du campus de Shippagan. Dans le cas spécifique du baccalauréat en formation générale, que le programme de deuxième cycle vise à remplacer, le nombre d'inscriptions actives demeure entre 5 et 10 depuis 2007.

Figure 2. Inscriptions actives



⁷ Ce nombre paraît atypique au regard des inscriptions actives des autres années et découle de l'absence de données pour Shippagan en 2006.

Tableau 11. Inscriptions actives

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|-------------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|
| Moncton | | | | | |
| B. technique | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| B. général | 0 | 4 | 4 | 1 | 3 |
| Certificat | 11 | 22 | 20 | 22 | 22 |
| Total | 12 | 27 | 24 | 23 | 26 |
| Edmundston | | | | | |
| B. technique | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| B. général | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Certificat | 5 | 5 | 4 | 8 | 9 |
| Total | 6 | 7 | 6 | 11 | 11 |
| Shippagan | | | | | |
| B. technique | 0 | 10 | 10 | 8 | 9 |
| B. général | 0 | 1 | 1 | 2 | 4 |
| Certificat | 0 | 71 | 79 | 54 | 69 |
| Total | 0 | 82 | 90 | 64 | 82 |
| Total | 18 | 116 | 120 | 98 | 119 |

Le nombre d'inscriptions actives pour UNB n'a pas pu être obtenu pour ce rapport, alors que St-Francis-Xavier comptait environ 175 inscriptions actives dans son programme de deuxième cycle en éducation des adultes pour 2010-2011.

4. Analyse de la viabilité

Pour statuer sur l'évaluation des besoins, ce rapport s'inspire de la définition de la viabilité proposée par le Bureau de la recherche institutionnelle du Collège de Red Deer (2000)⁸, qui s'articule autour de deux composantes, soit la faisabilité et la pérennité.

La faisabilité définit la capacité de l'institution à opérer un programme pour lequel il y a une demande suffisante, qui est financièrement viable et pour lequel il dispose de ressources suffisantes.

La pérennité⁹, par ailleurs, définit la capacité de l'institution à continuer d'opérer le programme à long terme. Une telle évaluation aidera à déterminer l'efficacité d'investissements substantiels de ressources même si la faisabilité à court terme peut être mise en doute. Cette composante de la viabilité du programme est utilisée pour justifier un développement d'infrastructure plus durable.

4.1 Faisabilité

4.1.1 Cohérence avec les buts de l'institution

L'énoncé de mission de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton stipule que :

La mission première de la Faculté des sciences de l'éducation est de former des enseignantes et des enseignants non seulement compétents dans leurs disciplines d'enseignement respectives, mais des personnes pleinement engagées dans l'évolution

⁸ http://www.cirpa-acpri.ca/images/saskatoon2000/proceedings_pdfs/skorjanc.pdf

⁹ *Sustainability*.

de notre société et conscientes des réalités pédagogiques, historiques et sociolinguistiques du Nouveau-Brunswick, des provinces maritimes et des autres milieux francophones minoritaires canadiens.¹⁰

Cet énoncé général ne contredit pas l'idée d'un programme de deuxième cycle en andragogie, mais n'en suggère pas non plus explicitement la nécessité. Toutefois, le document *Vers une pédagogie actualisante*, révisé en 2001 et adopté par la Faculté comme un énoncé de mission plus explicite, voire un cadre conceptuel pour la formation à l'enseignement, comporte parmi ses objectifs de « Savoir s'engager dans un développement professionnel continu » (p. 27), qui suggère le perfectionnement au-delà de la formation initiale. Il demeure que la formation en andragogie ne semble pas identifiée de façon explicite dans les énoncés de mission de la Faculté des sciences de l'éducation ou dans les documents officiels du service de l'Éducation permanente, qui gère ces programmes de concert avec la Faculté des sciences de l'éducation.

Le programme de deuxième cycle proposé s'avère néanmoins cohérent avec la mission de l'Université et celle de la Faculté des sciences de l'éducation, tout en s'inscrivant harmonieusement dans l'idée d'une formation continue qui sous-tend l'existence du service de l'Éducation permanente.

4.1.2 Ressources actuelles (coût par ETP¹¹)

Dans leur format actuel, les programmes d'éducation des adultes offrent 11 cours (33 crédits) exclusifs à ces programmes (sigles EDAN) annuellement, répartis sur les trois campus de l'Université de Moncton. Le reste des crédits provient de cours offerts dans le cadre d'autres programmes (cours EDUC, EDDS, etc.). Tous les cours EDAN sont offerts par des chargés de cours (1,83 ETP¹²), rémunérés à raison de 4 750\$¹³ par cours de trois crédits. Les coûts reliés à l'enseignement des cours exclusivement réservés aux programmes d'éducation des adultes s'élèvent donc à 52 250\$, soit 28 552\$ par ETP. De plus, le professeur responsable de ces programmes reçoit un dégrèvement administratif de neuf crédits (0,5 ETP) pour un montant total déboursé de 55 600\$. Le programme compte aussi une assistante administrative deux jours par semaine (0,4 ETP), au coût de 14 200\$. Des frais annuels supplémentaires de 8 700\$ sont versés pour le fonctionnement du programme. Les coûts d'opération des programmes actuels s'élèvent donc à 130 750\$ annuellement.

Le nouveau programme proposé compterait 45 crédits, considérablement moins que le programme de baccalauréat qu'il vise à remplacer. L'idée d'une offre de cours composée de cours spécialisés en éducation des adultes (EDAN) et de cours offerts par les autres programmes de maîtrise en éducation semble la plus plausible. Dans ce contexte, en supposant l'offre de 8 cours (24 crédits) spécifiques à l'éducation des adultes, les coûts annuels supplémentaires reliés à l'enseignement dans le nouveau programme seraient approximativement de 38 000\$. À cela s'ajouteraient possiblement les coûts associés au développement initial des nouveaux cours, que nous pouvons évaluer à environ 60 000\$ (7 500\$/cours x 8 cours). Notons que le nombre de programmes à gérer demeurant le même, les frais reliés à l'administration des programmes demeureraient similaires.

¹⁰ <http://www.umoncton.ca/umcm-education/node/32>.

¹¹ Équivalent temps plein.

¹² Basé sur une charge complète de 18 crédits, conformément à l'article 13.01 de la convention collective en vigueur entre l'Université de Moncton et le personnel enseignant contractuel à temps partiel.

¹³ Comme stipulé à l'annexe K de la convention collective pour un chargé de cours ne détenant pas un doctorat.

4.1.3 Ressources additionnelles requises

Dans les conditions énumérées plus haut, deux types de ressources seront nécessaires : a) le personnel enseignant qui offrira les cours et b) le personnel qui développera les nouveaux cours. Le remplacement d'un cours de premier cycle par un cours de deuxième cycle pourrait affecter les Exigences de qualification à l'enseignement (EQE) en les rendant plus strictes, ce qui pourrait entraîner des difficultés de recrutement du personnel enseignant. Des difficultés à trouver des experts de contenu disposés à monter les nouveaux cours pourraient aussi être attendues.

4.1.4 Demande actuelle

Le nombre total annuel de nouvelles inscriptions à temps complet pour les trois campus de l'Université de Moncton pour l'ensemble des programmes de premier cycle en éducation des adultes a varié de 7 à 20 entre 2006 et 2010, pour une médiane de dix inscriptions par an. Plus spécifiquement, le nombre d'étudiantes et étudiants actifs dans le programme de baccalauréat en éducation des adultes (formation générale) se maintient entre 5 et 10 de 2007 à 2010. Un achalandage comparable peut probablement être attendu dans le cas du programme proposé.

Par ailleurs, parmi les répondants au sondage, 41 ont affirmé envisager une formation de deuxième cycle en andragogie dans les cinq prochaines années, ce qui se traduit par une moyenne d'environ huit nouvelles inscriptions par an sur cinq ans, ce qui correspond à l'ordre de grandeur que suggère l'historique de fréquentation du programme de baccalauréat existant. Notons cependant que le sondage visait de façon prédominante le personnel du CCNB, bien que le programme envisagé s'adresse à l'ensemble de la population détenant un baccalauréat.

4.1.5 Rapport coûts/bénéfices (coût par étudiant)

En faisant abstraction des coûts reliés à l'administration des programmes et à son développement, donc en nous limitant au coût des crédits d'enseignement, nous pouvons estimer le coût par étudiant des programmes en éducation des adultes. En estimant le nombre d'étudiants par la moyenne des inscriptions actives dans les quatre dernières années (113,25), nous obtenons un coût moyen par étudiant de 462\$ (en estimant le coût total des cours enseignés à 52 250\$, voir section 4.1.2). En estimant à 8 le nombre d'inscriptions actives annuel moyen pour le nouveau programme et en supposant que 8 cours supplémentaires devraient être offerts (au coût total de 38 000\$, voir section 4.1.2), le coût annuel moyen par étudiant s'élève à 4 750\$, soit un ordre de grandeur dix fois plus considérable que le programme de baccalauréat. La principale raison de cet écart est que les trois programmes de premier cycle en éducation des adultes partageaient la même banque de cours et profitaient donc du nombre élevé d'inscriptions au certificat.

4.1.6 Impact à court terme sur la communauté

Le nouveau programme proposé semble répondre à un besoin exprimé par des gens œuvrant en andragogie et ressentant un besoin de perfectionnement, ou alors de personnes envisageant le passage de l'enseignement aux enfants et adolescents vers l'enseignement aux adultes. Le premier impact serait alors la formation continue du personnel enseignant aux adultes et, selon les administrateurs du programme, le maintien et l'amélioration des compétences de ce personnel. Par ailleurs, un effet fortuit potentiellement indésirable du programme du point de vue des employeurs serait l'octroi d'un diplôme de deuxième cycle plutôt que de premier cycle. Les échelles salariales de plusieurs employeurs de formateurs d'adultes tenant compte de la scolarité, l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle par leurs employés correspondrait à une hausse de la masse salariale.

4.1.7 Impact sur les programmes existants

L'impact de la création d'un programme de deuxième cycle en andragogie sur les programmes existants serait selon nous de deux ordres. D'abord, comme il est mentionné dans le rapport remis au Sénat académique, la création de ce nouveau programme serait conjuguée à l'abolition du baccalauréat général en andragogie offert actuellement. Dans la mesure où les critères d'admission au programme de second cycle ne sont pas plus restrictifs que ceux régissant l'inscription aux programmes de premier cycle, ce premier impact pourrait demeurer mineur quant à l'étendue de la clientèle cible. Cependant, dans la mesure où les critères d'admission seraient plus stricts pour un programme de deuxième cycle, il existe un risque d'une diminution de la clientèle admissible.

Ensuite, la création d'un programme de second cycle en andragogie mettrait ce nouveau programme en compétition avec les programmes de deuxième cycle existants en éducation (M.Ed. avec mentions en administration scolaire, en enseignement et en enseignement ressource, M.O. et M.A. en éducation avec mention en administration scolaire, en enseignement, en enseignement ressource et en orientation). Notons que certains de ces programmes, notamment ceux de M.A., recueillent déjà très peu d'inscriptions annuellement (moins de 5).

4.1.8 Collaboration et articulation avec d'autres programmes, internes et externes

Le programme de deuxième cycle proposé devrait s'aligner avec les programmes de maîtrise offerts par la Faculté des sciences de l'éducation. Ainsi, une partie du cursus consisterait en un ensemble de cours déjà offerts dans les autres programmes de maîtrise. Ce premier groupe de cours serait complété par un éventail de cours obligatoires portant spécifiquement sur l'andragogie (cours EDAN) et, éventuellement, par une liste de cours optionnels. Notons que l'admission à ce programme de second cycle exigera des candidates et des candidats qu'ils détiennent un baccalauréat. Cependant, il n'est pas nécessaire que ce baccalauréat soit en éducation.

4.2 Pérennité

4.2.1 Bassin de candidats à long terme (capacité à renouveler le bassin)

Le bassin de candidats à long terme devrait surtout suivre la tendance des embauches en éducation des adultes au Nouveau-Brunswick, bien que le programme soit ouvert à toutes et à tous. Dans la mesure où il existe une demande pour des formateurs d'adultes, le programme proposé devrait maintenir une clientèle cible minimale. Notons cependant que si une formation de premier cycle en andragogie est requise par plusieurs employeurs qui offrent des services en éducation des adultes (le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, par exemple), ce n'est pas le cas de la formation de deuxième cycle, qui répond surtout à un désir de perfectionnement professionnel et de développement personnel.

4.2.2 Besoin d'investissement continu de capital

L'investissement continu en capital (développement de curriculum et équipement) spécifique au programme proposé serait mineur et consisterait essentiellement en une mise à jour périodique du curriculum. La nature du programme n'exige pas d'investir pour l'achat d'autres équipements que ceux déjà disponibles à l'Université.

4.2.3 Employabilité à long terme

Distinguons d'abord trois types de clientèles au programme proposé :

- a) Les personnes déjà employées en éducation des adultes : ces personnes étant déjà en emploi, leur employabilité immédiate ou leur qualification n'est pas un enjeu. Le point de tension possible touche les cas où l'acquisition d'un diplôme d'études supérieures entraînerait une augmentation salariale. Dans ces cas, le diplôme de deuxième cycle dépassant les exigences de qualification minimale, l'employeur pourrait être réticent à encourager ce type de développement professionnel.
- b) Les personnes qui visent un emploi en éducation des adultes : la qualification généralement requise pour un emploi en éducation des adultes consiste en un diplôme de premier cycle (baccalauréat ou certificat, selon la trajectoire des candidats). Toutefois, des détenteurs de baccalauréats dans un autre domaine que l'éducation des adultes pourraient utiliser le programme de deuxième cycle proposé comme porte d'entrée vers un poste en andragogie. Par conséquent, ces diplômés seraient éventuellement en compétition avec les détenteurs d'un baccalauréat ou d'un certificat. L'effet sur l'employabilité sera alors déterminé par la résolution de la tension, du point de vue de l'employeur, entre l'embauche de la personne avec la formation la plus poussée et l'embauche de la personne qualifiée la plus abordable financièrement.
- c) Les personnes qui s'inscrivent au programme par intérêt, dans une optique de développement personnel : dans ce cas, la question de l'employabilité n'est pas nécessairement un enjeu, le but étant le développement et l'apprentissage en eux-mêmes.

4.2.4 Demande relativement aux coûts de développement

À la section 4.1.2, nous évaluons à 60 000\$ les coûts de développement des nouveaux cours. Le nombre annuel d'inscriptions actives dans le programme de deuxième cycle est, quant à lui, évalué à 8. En supposant que les coûts de développement devraient être absorbés après cinq ans d'existence, il s'agit de 1 500\$ par étudiant par an (750\$ pour une absorption des coûts sur dix ans plutôt que cinq), qui s'ajoutent aux 4 750\$ par étudiant par an pour défrayer la prestation des cours (pour une somme totale annuelle par étudiant variant de 5 500\$ à 6 250\$ selon la durée prise en considération).

4.2.5 Rapport coûts/bénéfices relativement à l'expansion et aux économies d'échelle

La transition du programme de baccalauréat (formation générale) à un programme de deuxième cycle n'entraînerait pas d'économies d'échelle, mais n'exigerait pas non plus d'investissement additionnel quant aux coûts administratifs.

L'enseignement des 8 cours supplémentaires, quant à lui, correspond à une dépense additionnelle de 38 000\$ annuellement. Ces 8 cours supposent l'ajout de 24 crédits aux tâches d'enseignement, soit 1,33 ETP, pour un rapport de 28 500\$ /ETP. La rémunération des chargés de cours étant régie par une convention collective, le salaire par ETP ne varie pas selon les programmes, toutes choses étant égales par ailleurs.

4.2.6 Unicité (niche)

Comme nous l'avons mentionné à la section 3.1, le programme proposé deviendrait le premier programme francophone de cycle supérieur en éducation des adultes dans les Maritimes. Présentement, deux programmes de maîtrise en éducation des adultes existent dans les Maritimes (l'un au Nouveau-Brunswick, l'autre en Nouvelle-Écosse), mais ces deux programmes ne sont offerts qu'en anglais. Il semble donc que le programme proposé dispose d'une niche adéquate dans la région.

4.2.7 Impact à long terme sur la communauté

L'impact sur la communauté serait probablement mineur. Le programme répondrait davantage à une demande ou à un intérêt de la clientèle potentielle, en plus d'améliorer la cohérence de la carte des programmes. Toutefois, il ne répond pas, par exemple, à une situation de pénurie dans la communauté.

4.2.8 Impact sur la carte des programmes

L'impact du remplacement du baccalauréat général en éducation des adultes par un programme de maîtrise n'affecterait pas la carte des programmes de façon majeure. Deux programmes (le certificat et le baccalauréat technique) seraient toujours offerts aux personnes intéressées à compléter un programme de premier cycle en éducation des adultes. Le changement proposé vise justement à a) diminuer une redondance au niveau de ces programmes (présentement, il existe deux baccalauréats en éducation des adultes en plus du certificat) et b) à mieux adapter l'offre de programmes à la diversité des parcours des candidats, y compris ceux disposant déjà d'un baccalauréat (au lieu d'un second baccalauréat, un programme de maîtrise serait désormais offert aux titulaires d'un baccalauréat).

5. Conclusion

5.1 Synthèse

5.1.1 Programmes similaires existants dans les Maritimes

Actuellement, dans les Maritimes, il existe deux programmes de cycles supérieurs en éducation des adultes. Cependant, ces deux programmes sont offerts exclusivement en anglais. Il existe donc une niche pour le programme proposé.

5.1.2 Besoin et intérêt manifestés pour le programme

En tenant compte des résultats du sondage et des statistiques relatives aux programmes actuels d'éducation des adultes offerts à l'université de Moncton, nous estimons qu'un programme de second cycle en éducation des adultes pourrait recruter environ huit inscriptions par année pour les cinq prochaines années. Notons toutefois que le programme proposé vise une clientèle cible qui déborde de la population échantillonnée.

5.1.3 Type de formation désiré

Selon les résultats du sondage, le format de formation favorisé serait une maîtrise de 45 crédits constituée surtout de cours offerts soit en classe le soir ou alors en ligne de façon asynchrone, sous forme de plans d'apprentissages individualisés. Les objets de formations les plus demandés sont l'apprentissage chez l'adulte, la résolution de conflits, le soutien et la supervision de l'apprentissage, la motivation en andragogie, la formation continue, les enjeux et défis en andragogie et les approches andragogiques.

5.1.4 Capacité des programmes existants à combler le besoin

L'offre de programme actuelle en éducation des adultes consiste en un certificat et deux baccalauréats, dont l'un (le baccalauréat général) est destiné à des personnes déjà titulaires d'un premier baccalauréat. En ce sens, l'idée de remplacer le baccalauréat général en éducation des adultes entraîne une offre de programme à la fois plus cohérente et plus attrayante pour les

titulaires d'un premier baccalauréat. Il est raisonnable de penser que l'offre de programmes actuelle ne répond pas entièrement aux besoins de bacheliers à la recherche d'une formation complémentaire. Le nouveau programme proposé s'avère cohérent avec les orientations de l'institution et pourrait être implanté moyennant des coûts supplémentaires totaux approximatifs d'environ 100 000\$ la première année (frais de développement et d'enseignement) et 40 000\$ chaque année subséquente (frais d'enseignement).

5.2 Limites

Cette analyse de besoin comporte deux principales limites. D'une part, elle se base en partie sur un sondage rempli par un échantillon de volontaires, lui-même issu d'une population cible qui ne constitue pas exhaustivement le bassin de candidats potentiels. D'autre part, l'estimation de la clientèle potentielle du nouveau programme consiste en une extrapolation des données du sondage et des statistiques disponibles pour le programme de baccalauréat général en éducation des adultes. Une part non négligeable des conclusions est donc basée sur des éléments spéculatifs. Cette approche inductive ne peut pas anticiper les événements imprévus ou les modifications à la conjoncture régissant les systèmes complexes impliqués. Comme tout exercice du genre, cette analyse doit être interprétée avec précaution.

Annexe A : Questionnaire d'enquête

Analyse de besoins pour un programme de deuxième cycle en andragogie

Madame,
Monsieur,

Nous effectuons actuellement une recherche pour mieux connaître les besoins à l'égard d'un programme de deuxième cycle en andragogie qui pourrait être offert à l'Université de Moncton. Si vous voulez participer à cette recherche, vous pouvez remplir le questionnaire en ligne d'une durée approximative de 20 minutes d'ici le [date]. Sachez qu'en tout temps, vous pouvez mettre fin à votre participation et cela, sans aucun préjudice.

Par ailleurs, nous tenons à vous assurer que votre anonymat et la confidentialité des informations obtenues seront préservés. Ni les chercheurs ni d'autres organismes ne seront en mesure d'identifier les personnes qui participeront ou qui ne participeront pas à cette recherche. En outre, les données seront traitées globalement et de façon sécuritaire au Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE). Pour plus de renseignements à propos de vos droits comme participant à cette recherche, vous pouvez conserver cette page d'information dans vos dossiers et vous adresser au :

Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains
Faculté des études supérieures et de la recherche
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick) Canada E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4310
Télécopieur : (506) 858-4279
Courriel : fesr@umoncton.ca

Les personnes intéressées à connaître les résultats de cette recherche pourront communiquer avec le Centre de recherche et de développement en éducation à l'adresse suivante :

Centre de recherche et de développement en éducation
Université de Moncton
Campus de Moncton
Pavillon Jeanne-de-Valois
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, (Nouveau-Brunswick) Canada E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4277
Télécopieur : (506) 863-2059
Courriel : CRDE@umoncton.ca

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos remerciements anticipés et l'expression de nos sentiments distingués.

| | | |
|---------------------|--|-----------|
| Robert Baudouin | robert.baudouin@umoncton.ca , | 858-4419) |
| Jimmy Bourque | Jimmy.Bourque@umoncton.ca , | 858-4992) |
| Jean-Jacques Doucet | jean-jacques.doucet@umoncton.ca , | 858-4907) |
| Jean Labelle | jean.labelle@umoncton.ca , | 858-4167) |

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ce questionnaire comporte trois parties :

Partie 1 : Données sociodémographiques

Partie 2 : Sujets de formation

Partie 3 : Préférences quant aux modes, types et durée d'une formation de 2^e cycle en andragogie.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Une réponse est valable dans la mesure où elle correspond à votre opinion.

Répondez à chacun des items en cochant une seule case par échelle de mesure.

Dans le présent document, le masculin est employé sans discrimination, dans le seul but d'alléger la présentation.

Pour plus d'informations au sujet de ce questionnaire, n'hésitez pas à communiquer avec :

Jimmy Bourque, directeur

Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE)

Faculté des sciences de l'éducation

Université de Moncton

Moncton (Nouveau-Brunswick) Canada E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4992

Télécopieur : (506) 863-2059

Courriel : Jimmy.Bourque@umoncton.ca

PARTIE 1 DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

DIRECTIVE

Cochez la case ou indiquez l'information correspondant à votre situation pour chacun des items suivants :

A. Sexe

- Féminin (01)
Masculin (02)

I. Ancienneté

_____ ans

B. Âge

_____ ans

C. Diplôme complété le plus élevé

- Diplôme d'étude secondaire (01)
Certificat (02)
Baccalauréat (03)
Maîtrise (04)
Doctorat (05)
Autre : _____ (06)

D. Domaine d'étude

E. Secteur d'activités

- Privé (01)
Public (02)

F. Poste occupé actuellement

G. Expérience dans ce poste

_____ ans

H. Fonctions liées au poste actuel

- _____ (01)
_____ (02)
_____ (03)

PARTIE 2 SUJETS DE FORMATION

INFORMATIONS ET DIRECTIVES

- A. Cette partie du questionnaire comporte une liste de sujets de formation.
- B. Pour chacun de ces sujets, indiquez :
- votre intérêt pour celui-ci sur l'échelle graduée de 0 à 6, soit d'aucunement intéressé à très intéressé ;
- par oui ou par non, s'il répond ou ne répond pas à un de vos projets de formation continue d'ici les cinq prochaines années.
- C. Répondez à chacun des items en cochant une seule case par échelle de mesure.

EXEMPLE :

| Sujet de formation | Degré d'intérêt | Besoin d'ici 5 ans | | | | | | | | | |
|-----------------------------|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|
| Didactique de la géographie | <table border="1"><tr><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr></table> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <table border="1"><tr><td><input type="checkbox"/></td><td><input checked="" type="checkbox"/></td></tr></table> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | | | | |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | | | | | | | | | |

Dans cet exemple, le répondant est très intéressé par une formation qui serait offerte au sujet de la didactique de la géographie. Cependant, il ne prévoit pas suivre de formation à ce sujet dans les cinq prochaines années.

| Sujet de formation | Degré d'intérêt | Besoin d'ici 5 ans | |
|--|-----------------|--------------------|---------|
| Théories et fondements de l'andragogie | | | |
| 1. Fondements psychologiques, philosophiques et sociologiques de l'apprentissage des adultes | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 2. Paradigmes et courants en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 3. Enjeux et défis en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| Enseignement et apprentissage en andragogie | | | |
| 4. Rôle de l'éducateur en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 5. Apprentissage autodidacte | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 6. Approches andragogiques | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 7. Soutien et supervision de l'apprentissage | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| Diversité et adaptation en andragogie | | | |
| 8. Facteurs culturels qui influencent l'apprenant | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 9. Différenciation pédagogique et adaptation en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 10. Apprenants à besoins spéciaux | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 11. Élaboration de plans d'apprentissage individualisés | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| Recherche en andragogie | | | |
| 12. Méthodes de recherche | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 13. Recours aux données probantes en résolution de problèmes | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 14. Pensée critique et raisonnement logique | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 15. Évaluation de programmes et imputabilité | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| L'apprenant adulte | | | |
| 16. Influence de l'autodétermination sur l'apprentissage | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 17. Théorie de la motivation en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

| | | | |
|--|---------------|---------|---------|
| 18. Processus d'apprentissage chez l'adulte | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 19. Projet de vie et développement de carrière | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

Changement et innovation

| | | | |
|---|---------------|---------|---------|
| 20. Processus de changement des individus, des groupes et des organisations | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 21. Recherche, développement et innovation | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 22. Développement international | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

Design pédagogique

| | | | |
|--|---------------|---------|---------|
| 23. Implantation de programmes d'études | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 24. Principes et modèles du design pédagogique | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

La situation d'apprentissage

| | | | |
|--|---------------|---------|---------|
| 25. Création de situations d'apprentissage | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 26. Métacognition et apprentissage réflexif | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 27. Réinvestissement des connaissances préalables des apprenants | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

Évaluation des apprentissages

| | | | |
|--|---------------|---------|---------|
| 28. Autoévaluation | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 29. Évaluation diagnostique des apprentissages | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 30. Évaluation formative des apprentissages | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 31. Évaluation sommative des apprentissages | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 32. Évaluation dans une approche par compétences | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 33. Prévention de la fraude et du plagiat | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

Communication et relations interpersonnelles

| | | | |
|----------------------------------|---------------|---------|---------|
| 34. Relations interpersonnelles | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 35. Théories de la communication | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 36. Résolution de conflits | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

Éducation populaire et communautaire

| | | | |
|--|---------------|---------|---------|
| 37. Partenariats institutions-communauté | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
|--|---------------|---------|---------|

| | | | |
|---|---------------|---------|---------|
| 38. Éducation et développement populaire et communautaire | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 39. Éducation à la santé | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 40. Éducation relative à l'environnement | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 41. Femmes et éducation des adultes | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 42. Alphabétisation | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

Leadership et gestion de l'éducation

| | | | |
|--|---------------|---------|---------|
| 43. Styles de leadership | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 44. Théories du comportement organisationnel | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 45. Structure et dynamique des organisations | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 46. Fonctions de la gestion | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 47. Développement des ressources humaines | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

TIC et ressources andragogiques

| | | | |
|--|---------------|---------|---------|
| 48. Ressources andragogiques et didactiques | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 49. Application andragogique des TIC | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 50. Média électroniques et logiciels en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 51. Aspects légaux, éthiques, culturels et sociaux des TIC en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 52. TIC et apprenants à besoins spéciaux | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 53. Mise à niveau en informatique | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 54. TIC et gestion de l'éducation | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 55. TIC et design pédagogique | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 56. Utilisation des média publics de masse en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

Éthique en andragogie

| | | | |
|---------------------------------|---------------|---------|---------|
| 57. Éthique en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |
| 58. Aspect légaux en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : 0 | Non : 0 |

Développement professionnel

| | | | |
|---|---------------|---------|---------|
| 59. Formation continue | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : O | Non : O |
| 60. Pratique réflexive en andragogie | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : O | Non : O |
| 61. Plan de développement professionnel | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : O | Non : O |
| Reconnaissance des acquis | | | |
| 62. Principes de la reconnaissance des acquis | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : O | Non : O |
| 63. Fonctions et tâches des administrateurs, conseillers et évaluateurs | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : O | Non : O |
| 64. Élaboration d'un portfolio | 0 1 2 3 4 5 6 | Oui : O | Non : O |

PARTIE 3 PRÉFÉRENCES RELATIVES AUX MODES, TYPES ET DURÉE DE FORMATION DE DEUXIÈME CYCLE EN ANDRAGOGIE

INFORMATIONS ET DIRECTIVES

- A.** Cette partie du questionnaire consiste à déterminer vos préférences à l'égard des modes de livraison, des types et de la durée d'une formation de deuxième cycle en andragogie.
- B.** Répondez à chacun des items en cochant une seule case par échelle de mesure.

| | Degré d'intérêt |
|--|------------------------|
| Mode de livraison | |
| 1. En classe, en face à face | 0 1 2 3 4 5 6 |
| 2. Par correspondance | 0 1 2 3 4 5 6 |
| 3. En ligne, synchrone (en temps réel) | 0 1 2 3 4 5 6 |
| 4. En ligne, asynchrone (en temps différé) | 0 1 2 3 4 5 6 |
| 5. Vidéoconférence | 0 1 2 3 4 5 6 |
| Degré d'accord | |
| Contraintes | |
| 1. Je préfère des cours en semaine, le jour | 0 1 2 3 4 5 6 |
| 2. Je préfère des cours du soir, sur semaine | 0 1 2 3 4 5 6 |

3. Je préfère des cours les fins de semaine 0 1 2 3 4 5 6

4. Je préfère des cours d'été 0 1 2 3 4 5 6

Durée de la formation

Seriez-vous intéressé à suivre des études de 2^e cycle en andragogie ?

Non

Je ne suis pas décidé

Oui, sous forme de :

1. Certificat de deuxième cycle en andragogie (15 crédits)
2. Diplôme d'étude supérieure (30 crédits)
3. Maîtrise (45 crédits)

Approches pédagogiques

1. Je préfère un plan d'apprentissage personnalisé 0 1 2 3 4 5 6

2. Je préfère seulement suivre des cours 0 1 2 3 4 5 6

3. Je préfère participer à des stages pratiques 0 1 2 3 4 5 6

4. Je préfère devoir écrire un mémoire ou une thèse 0 1 2 3 4 5 6

Merci de votre participation!